

Décision relative à la demande d'ajout d'un nouveau nom commercial d'un produit phytopharmaceutique

Vu les dispositions du règlement (CE) N° 1107/2009 du 21 octobre 2009 et de ses textes d'application,

Vu le code rural et de la pêche maritime, notamment le chapitre III du titre V du livre II des parties législative et réglementaire,

Vu la demande d'ajout d'un nouveau nom commercial au produit phytopharmaceutique

SOUVERAIN OD

de la société SAPEC AGRO S.A.

enregistré(e) sous le n°2015-1829

La mise sur le marché du produit phytopharmaceutique désigné ci-dessus **est autorisée** en France pour le(s) nom(s) précisé(s) dans la présente décision.

La présente décision s'applique sans préjudice des autres dispositions applicables.

Le nouveau nom commercial ajouté par la présente décision est le nom "DUCANTI OD"

Informations générales sur le produit	
Nom du produit	SOUVERAIN OD - DUCANTI OD
Type de produit	Produit de référence.
Titulaire	SAPEC Agro S.A. Parque das Nações, Departamento Técnico Alameda dos Oceanos, Lote 1.06.1.1 – 3ºA, 1990-207 Lisboa PORTUGAL
Formulation	Substance huileuse (OD)
Contenant	20 g/L - nicosulfuron 150 g/L - sulcotrione
Numéro d'intrant	986-2012.01
Numéro d'AMM	2150247
Fonction(s)	Herbicide
Gamme d'usages	Professionnel

La présente décision peut être retirée ou modifiée si des éléments le justifient.

A Maisons-Alfort, le -- 5 AOUT 2015



Marc MORTUREUX

Directeur Général de l'Agence nationale
de sécurité sanitaire de l'alimentation,
de l'environnement et du travail (ANSES)